

**Syndicat de la
Police municipale
de la Ville de Genève**

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

Madame Frédérique Perler
Présidente du Conseil municipal

Genève, le 13 décembre 2010

**Séance du Conseil municipal du lundi 13 décembre 2010
Projet de Règlement de la Police municipale de la Ville de Genève**

Madame la Présidente,

Le Syndicat de la Police municipale de la Ville de Genève, représenté par les soussignés, tient à faire part de son étonnement de découvrir, dans le cadre des séances consacrées au projet de budget 2011, que votre assemblée a ouvert un débat sur une proposition de règlement concernant notre fonction, ceci sans que le personnel concerné n'ait été ni informé, ni consulté.

Ce que nous savons de ce projet indique qu'il s'agit de nos horaires, de nos tenues et de nos conditions de travail.

Cette démarche est d'autant plus surprenante que 2010 a vu l'achèvement d'un processus de concertation, auquel nous avons été largement associés, processus au terme duquel de nouvelles compétences nous ont été octroyées et nos horaires ont été élargis. Les premiers « retours » de la population sur la réforme entreprise sont d'ailleurs tout à fait encourageants et, aujourd'hui, si des améliorations sont à envisager, elles portent clairement sur la nécessité d'augmenter nos effectifs et d'ouvrir de nouveaux postes dans les quartiers qui en sont dépourvus.

Le SPM demande par conséquent que, préalablement à toute décision de votre Conseil concernant les conditions de travail et l'organisation de la Police municipale, cette dernière soit associée à une négociation au sein de laquelle elle sera représentée par notre syndicat et par la



Syndicat de la
Police municipale
de la Ville de Genève

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

Commission du personnel interne du Service de la sécurité et de l'espace publics.

Ce partenariat a toujours prévalu jusqu'ici et nous ne comprenons pas que votre Conseil y mette fin brutalement.

Nous vous remercions de faire part de ce qui précède lors de la séance de votre Conseil de ce jour.

En restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Le Président

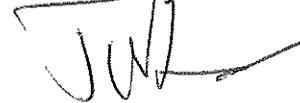
Emmanuel Droz

po ROCH Daniel


Copie :

Le Vice-Président

Thierry Frieden



Conseil administratif
Commission du personnel de la Ville de Genève
Commission du personnel interne du service de la sécurité et de l'espace publics
SIT
SSP/VPOD